



Genève et Vaud s'engagent pour le développement des infrastructures d'importance suprarégionale

Conférence de presse des Conseils d'Etat vaudois et genevois, château de Prangins, le 2 avril 2009

Château de Prangins : symbole de partenariat

Conférence de presse Vaud-Genève du 2 avril 2009

- ▶ **A la fin des années 1960, le Musée national décide d'installer une partie de ses collections en Suisse romande.**
- ▶ **Le site de Prangins s'impose par sa position géographique. Mais la Confédération ne peut envisager l'achat du domaine.**
- ▶ **Les cantons de GE et VD décident d'acquérir le château à parts égales pour le donner à la Confédération qui le restaurera.**
- ▶ **Les représentants des deux Conseils d'Etat signent l'acte d'achat le 19 juillet 1974. Une année plus tard, la donation est effective.**
- ▶ **Depuis lors, les drapeaux des deux cantons trônent sur le toit aux côtés du drapeau fédéral, sans toutefois le surpasser...**

Vaud-Genève : région dynamique

Conférence de presse Vaud-Genève du 2 avril 2009

Nombre d'habitants			Projections		Variations	
	2000	2010	2020	2030	2000-2030	
Genève	414'000	458'000	494'000	537'000	+123'000	+29,7%
Vaud	616'000	693'000	753'000	809'000	+193'000	+31,3%
Total	1'030'000	1'151'000	1'247'000	1'346'000	+316'000	+30,7%

Nombre d'emplois, secteurs secondaire et tertiaire				Variations	
	2001	2005	2008	2001-2008	
Genève	236'100	245'900	261'500	+25'400	+10,8%
Vaud	287'800	294'900	314'800	+27'000	+9,4%
Total	523'900	540'800	576'300	+52'400	+10,0%

Nombre de frontaliers actifs				Variations	
	2000	2005	2008	2000-2008	
Genève	28'198	43'072	52'583	+24'384	+86,5%
Vaud	9'390	12'336	16'513	+7'123	+75,9%
Total	37'589	55'408	69'096	+31'507	+83,8%

- ▶ **Evolution de la demande prévisible à l'horizon 2020 pour les voyageurs pendulaires transportés dans les trains:**
 - + 50 à 60% sur l'axe ferroviaire Lausanne-Genève,
 - + 60 à 70% sur l'axe ferroviaire Neuchâtel-Lausanne.

Parc des véhicules de tourisme				Variations	
	2000	2005	2008	2000-2008	
Vaud	330'654	353'999	361'110	+30'456	+9,2%
Genève	212'902	224'694	217'702	+4'800	+2,3%
Total	543'556	578'693	578'812	+35'256	+6,5%

Trafic quotidien des véhicules sur l'A1 Lausanne-Genève				Variations	
Moyenne annuelle Poste de comptage	2000	2005	2008	2000-2008	
Préverenges	74'100	80'600	83'800	+9'700	+13,1%
Rolle	54'500	62'650	66'800	+12'300	+22,6%
Coppet	65'500	69'100	71'150	+5'650	+8,6%

Contexte : communauté d'intérêts

Conférence de presse Vaud-Genève du 2 avril 2009

- ▶ **Forte croissance démographique, dynamisme économique, intenses flux de pendulaires.**
- ▶ **Saturation des réseaux de transports routier et ferroviaire entre les agglomérations de Genève et Lausanne.**
- ▶ **Entrave au développement du pôle économique, menace sur la qualité de vie de la région.**
- ▶ **Volonté des Gouvernements VD et GE de développer et défendre ensemble les solutions à l'engorgement du trafic.**
- ▶ **Volonté de renforcer d'autres infrastructures afin d'accroître leur compétitivité à l'échelle suprarégionale.**
- ▶ **Nouveau défi et motivation supplémentaire face à l'actuel retournement conjoncturel.**

Historique : des intentions à l'accord

Conférence de presse Vaud-Genève du 2 avril 2009

- ▶ **Adoption par les deux Gouvernements le 29 mai 2008 d'une déclaration commune d'intention, portant sur les infrastructures d'importance suprarégionale.**
- ▶ **Adoption du protocole par le Conseil d'Etat GE le 25 mars et par le Conseil d'Etat VD le 1er avril 2009. Signature du protocole le 2 avril 2009 par les présidents MM. Hiler et Broulis.**

Voies CFF entre Lausanne-Genève

Conférence de presse Vaud-Genève du 2 avril 2009

- ▶ **Seuls les projets disposant d'une base légale fédérale peuvent faire l'objet d'un préfinancement cantonal.**
- ▶ **La 4ème voie Lausanne-Renens figure dans le paquet ZEB1 et dispose d'ores et déjà d'une base légale.**
- ▶ **Les îlots de croisement de Mies (VD) et de Chambésy (GE) disposeront d'une base légale en 2010 après le vote sur les projets d'agglomération.**
- ▶ **La 3ème voie sera contenue dans le paquet ZEB2, appelé aussi «Rail 2030»: base légale attendue pour fin 2011.**

Voies CFF entre Lausanne-Genève

Conférence de presse Vaud-Genève du 2 avril 2009

- ▶ **Genève et Vaud s'engagent à consacrer la somme de 300 millions de francs au préfinancement des chantiers ferroviaires sur la ligne entre Lausanne et Genève disposant ou en voie de disposer d'une base légale.**
- ▶ **Ces 300 millions doivent permettre d'accélérer la réalisation de de la quatrième voie ainsi que des points de croisement de Mies et de Chambésy.**
- ▶ **Par ce préfinancement, les deux cantons entendent donner une impulsion décisive à l'ensemble des travaux prévus sur la ligne Lausanne-Genève.**
- ▶ **L'ensemble de ces travaux portent sur près d'un milliard de francs (3ème voie, aménagements des gares, systèmes de sécurité, etc.).**

▶ Quatrième voie Lausanne-Renens

- **Projet retenu dans ZEB1**
- **Préfinancement de 210 millions (estimation minimale, selon message du CF, prix 2005)**
- **Avancement des travaux de 5 ans**
- **2/3 à charge du Canton de Vaud, 1/3 à charge du Canton de Genève**

▶ Croisements de Mies (VD) et Chambésy (GE)

- **Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, retenu en priorité A**
- **Préfinancement de la part fédérale, 40 millions de francs**
- **Objectif: avancement des travaux (dès 2011)**
- **2/3 à charge du Canton de Vaud, 1/3 à charge du Canton de Genève**

L'accord: préfinancement des travaux d'études

Conférence de presse Vaud-Genève du 2 avril 2009

- ▶ **Par ailleurs, Genève et Vaud s'engagent à préfinancer les travaux d'études du chantier de la 3ème voie entre Renens et Allaman dont la base légale est attendue pour 2011.**
 - **Projet contenu dans ZEB2/Rail 2030**
 - **Préfinancement des travaux d'études (montant encore inconnu)**
 - **Avancement des études pour autoriser un démarrage des travaux au plus vite après le vote des Chambres fédérales**
 - **2/3 à charge du Canton de Vaud, 1/3 à charge du Canton de Genève**

CEVA : défense commune des gouvernements GE et VD

Conférence de presse Vaud-Genève du 2 avril 2009

- ▶ **Chantier phare du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse facilitera les transports des habitants et des frontaliers entre la France voisine, Genève et Vaud.**
- ▶ **Le budget de cette ligne a dû être revu à la hausse d'environ 50%.**
- ▶ **Les Gouvernements genevois et vaudois défendront ensemble ce dossier pour que la Confédération trouve rapidement un financement du surcoût, proportionnellement à sa participation. Notamment par le biais du plan de stabilisation.**

- ▶ **Le développement du rail ne suffira pas à faire baisser le trafic routier entre Genève et Lausanne au point de lui rendre sa fluidité.**
- ▶ **Pour retrouver cette fluidité, il s'agit de réaliser :**
 - le contournement de Morges sur le territoire vaudois
 - La traversée du lac pour délester l'autoroute de contournement sur le territoire genevois
- ▶ **Les Gouvernements genevois et vaudois s'engagent à porter et à promouvoir mutuellement ces deux projets majeurs auprès de la Confédération. Ils s'exprimeront d'une même voix pour demander, en particulier, que le financement de ces deux ouvrages soit assuré par une augmentation unique, et non par étapes, de la taxe sur les huiles minérales.**

L'accord: participation au capital de Palexpo SA

Conférence de presse Vaud-Genève du 2 avril 2009

- ▶ **Les Gouvernements genevois et vaudois partagent la conviction qu'il est dans l'intérêt de l'Arc lémanique de disposer d'infrastructures d'expositions d'envergure internationale.**
- ▶ **Palexpo joue ce rôle et, de ce fait, n'entre pas en concurrence avec des centres de portée nationale ou régionale.**
- ▶ **A l'invitation du Canton de Genève, Vaud entre dans le capital de Palexpo SA avec une participation de 10 millions de francs.**
 - **Cette participation contribuera au financement des travaux d'agrandissement et de modernisation de Palexpo. Devisés à 100 millions de francs, ceux-ci viennent de débiter.**
 - **Ces travaux permettront à Palexpo de disposer d'un outil de travail mieux à même de faire face à la concurrence internationale, notamment celle des autres centres européens.**

Conclusions

Conférence de presse Vaud-Genève du 2 avril 2009

- ▶ **Conscients qu'ils forment une communauté d'intérêt, les deux cantons renforcent leurs liens et entendent inscrire leurs démarches dans un cadre plus large, en développant leurs relations avec les cantons et régions voisins.**
- ▶ **En passant des paroles aux actes, les deux gouvernements reconnaissent l'importance d'offrir au deuxième pôle économique de Suisse des conditions cadres lui permettant de conserver son niveau de compétitivité, dans l'intérêt de toute la Suisse.**
- ▶ **Les deux cantons entendent insuffler une dynamique dans le processus de décision et de réalisation des infrastructures ferroviaires et routières de compétence fédérale.**